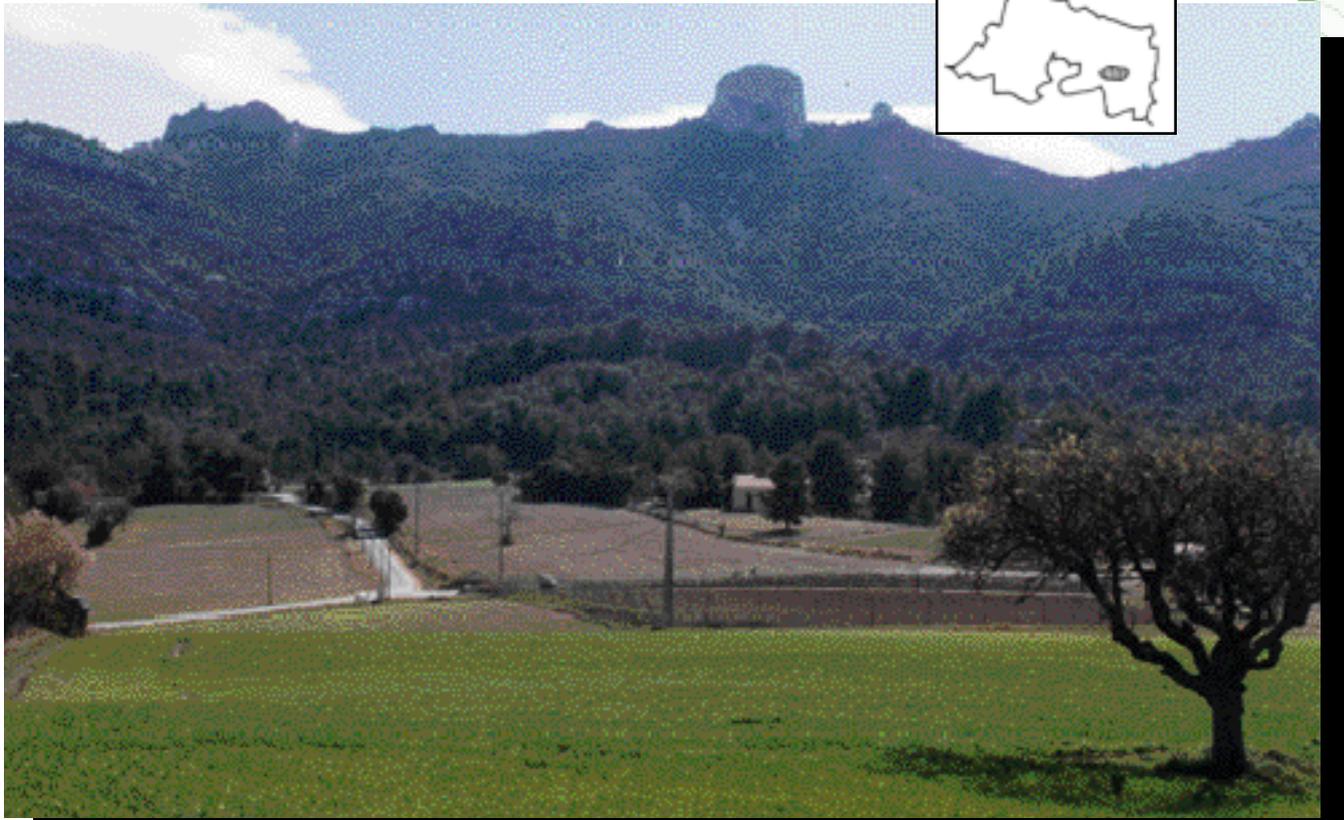


- 15 : le massif de L'Étoile-Garlaban



Le Pilon-du-Roy domine la chaîne centrale. Hameau des Putis à Simiane-Collongue

Les communes

dans les Bouches-du-Rhône

Allauch
 Aubagne
 Belcodène
 Cabriès
 Cadolive
 La Bouilladisse
 La Destrousse
 Fuveau
 Gardanne
 Gréasque
 Marseille
 Mimet
 Peypin
 Plan-de-Cuques
 Roquevaire
 Saint-Savournin
 Septèmes-les-Vallons
 Simiane-Collongue

Superficie : 360 km²
 Dimensions : 20 km d'Est en Ouest
 18 km du Nord au Sud
 Altitude maximale : 781 m, Tête du Grand Pech
 Altitude minimale : 87 m, piémont de la Muscatelle à
 Allauch
 Population : environ 955 000 habitants

Les reliefs calcaires qui séparent Marseille du pays d'Aix composent l'unité de paysage du massif de l'Étoile-Garlaban.

Ces paysages naturels sont marqués par un relief spectaculaire et puissant.

L'eau y est rare ou absente.

Le paysage végétal s'est adapté à cette situation et les anciens terroirs secs se restreignent aux franges des piémonts.

L'espace central est déserté.

La position en belvédère offre des panoramas spectaculaires sur le littoral marseillais et sur les bassins intérieurs du pays d'Aix.

Ces reliefs constituent les horizons des deux cités.

Premières impressions

Depuis Aix-en-Provence, l'horizon Sud est barré par une ligne sombre et continue.

La crête, déchiquetée, irrégulière, s'identifie par un chicot rocheux érigé en son centre : le Pilon du Roi.

Depuis ce sommet, la vue se déploie. On découvre Marseille, la rade, les îles, le massif des Calanques. En se tournant vers le Nord, le pays d'Aix est barré par la falaise de la montagne Sainte-Victoire.

Au premier plan, au-delà du moutonnement des pinèdes, les cheminées et les chevalements du bassin de Gardanne marquent le paysage.

Majestueux, le massif du Garlaban fait pendant au massif de la Sainte-Baume à l'Est. Il domine la vallée de l'Huveaune.

La pierre blanche abonde ici. Le calcaire se plisse, se hérissé en mamelons et en pics, en falaises se découpant sur le bleu intense du ciel.

Le paysage est sauvage. Dans la garrigue parcourue de sentes se mêlent thym et kermès, argeiras et romarin, cades, aspic et pins tortueux aux puissantes odeurs. Les hauts plateaux désertiques sont creusés d'un labyrinthe de vallons et de combes étroites.

Les restanques à l'abandon, les ruines de jas témoignent d'une ancienne mise en valeur.

Ce massif austère et sauvage, peu pénétrable, est paradoxalement caractérisé par ses rapports avec les villes alentours dont il forme la couronne paysagère.



Les blanc, gris bleuté, ocre rose des falaises et des éboulis contrastent avec les verts sombres, les gris-vert, les ocres, les jaunes et les roux des boisements et des garrigues. Les cultures des piémonts offrent un camaïeu de jaune, de brun, de vert argenté, de vert tendre...

Regards sur le massif de l'Étoile-Garlaban

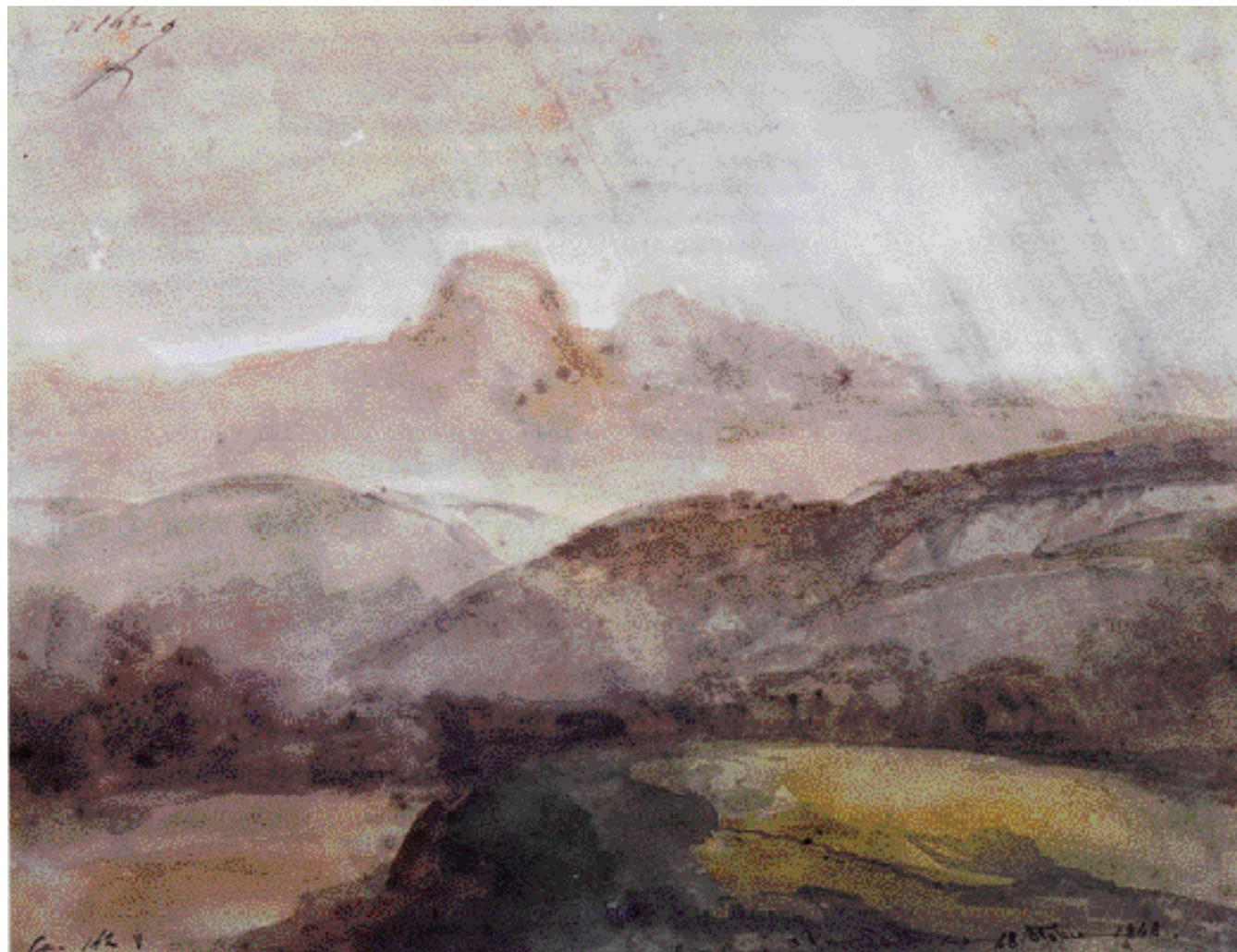
Ces paysages ont été parcourus par Emile Zola et Paul Cézanne et révélés par le regard de l'écrivain et du cinéaste Marcel Pagnol.

"Garlaban, c'est une énorme tour de roches bleues, plantée au bord du Plan de l'Aigle, cet immense plateau rocheux qui domine la verte vallée de l'Huveaune. Un immense paysage en demi-cercle montait devant moi

jusqu'au ciel : de noires pinèdes, séparées par des vallons, allaient mourir comme des vagues au pied de trois sommets rocheux..."

Marcel Pagnol, La gloire de mon père.

Lumière et contrastes inspirèrent Guigou, Chabaud, Monticelli et Granet.



Jean-François Granet, *le Pilon du Roy sous la pluie* - Musée Granet, Aix-en-Provence

L'unité de paysage du Massif de l'Étoile-Garlaban

Légende de la carte



Limites de l'unité de paysage

Elles sont dictées par la topographie et s'appuient sur les pieds de versants. Elles intègrent le glacis de reliefs et les contreforts ainsi que les rebords, les ressauts et les collines des premiers plans du massif.

Ce sont :

- A l'Est et au Sud, le piémont des terrasses dominant l'Huveaune.
- Au Sud-Ouest, les piémonts des collines d'Allauch, les piémonts de Plan-de-Cuques et de Château-Gombert, les versants du Plateau de la Mûre.
- Au Nord-Ouest, les plateaux et les terrasses de Septèmes-les-Vallon jusqu'à Mimet.
- Au Nord-Est, les plans, les vallons et les collines qui s'étendent de Gardanne à Gréasque et jusqu'à Fuveau et avancent vers la vallée de l'Arc.



Limite de sous-unité de paysage

1. L'adret de l'Etoile
2. L'ubac de l'Etoile
3. Le mont Julien, le Collet Redon
4. Les versants de Garlaban au-dessus de la vallée de l'Huveaune
5. Le piémont de Garlaban, vallée de l'Huveaune
6. Les versants Ouest de Garlaban et le massif d'Allauch
7. Les terrasses de Château-Gombert et de Plan-de-Cuques
8. Le plateau de la Mûre et ses versants
9. Les contreforts Nord : les plateaux et les vallons
10. Les contreforts Nord, les terrasses de Simiane-Collongue
11. Les collines et les cuvettes de Peypin à La Bouilladisse
12. Les contreforts Nord autour de Gréasque



Espace de transition, frange,

Les espaces de transition avec les unités voisines sont étendus. L'ensemble des versants en covisibilité avec le bassin de Marseille et le pays d'Aix sont parties intégrantes de ces unités.

Au Sud-Est, la vallée de l'Huveaune parcourt le piémont en s'insérant dans les reliefs. Le Garlaban et ses contreforts forment ici le versant de la vallée.



Limite visuelle majeure



Limite visuelle secondaire



Horizon

CARTE

Les sous-unités de paysage



L'adret de l'Étoile, vue sur la chaîne centrale depuis le col, route de la télévision



Marseille et la rade depuis l'Étoile en hiver



L'ubac de l'Étoile, vue sur La Malle depuis le col de la télévision



Le Collet Redon : le vallon de la Rouvière, vue sur la montagne Sainte-Victoire



Les versants du Garlaban et le piémont à Lascours dans la vallée de l'Huveaune

1. L'adret de l'Étoile

Ce vaste amphithéâtre de reliefs domine Marseille et sa rade. Le sommet de l'Étoile est souligné par les relais hertziens. Garrigue rase, affleurements rocheux et bosquets de pins forment la toile de fond paysagère.

2. L'ubac de l'Étoile

Un linéaire continu et sombre de versants aux pinèdes denses se découpe sur le ciel.

Les crêtes déchiquetées, les falaises, les éperons et les redents rocheux dominant brutalement les bassins agricoles, les plateaux et les collines boisées en piémont.

Un chapelet de villages perchés s'égrène le long de l'ubac. Ainsi, Mimet sur son éperon offre d'exceptionnels panoramas vers le bassin d'Aix-en-Provence et la montagne Sainte-Victoire.

3. Le mont Julien et le Collet Redon

Ce petit relief forme une transition entre l'Étoile et le Garlaban. La topographie est tourmentée : des vallons au Nord ouvrent de longues perspectives sur le massif de la Sainte-Baume et la montagne Sainte-Victoire.

Les collines couvertes d'une garrigue à ajoncs ciment les plans cultivés.

Une urbanisation diffuse court autour des hameaux et à l'approche des villages.

4. Les versants du Garlaban au-dessus de la vallée de l'Huveaune

Le profil caractéristique du Garlaban surmonte la plaine d'Aubagne.

Les falaises et les versants de garrigue rase fondent l'identité de ces lieux chantés par Pagnol.

(cf unité de paysage de la vallée de l'Huveaune)

5. Le piémont du Garlaban dans la vallée de l'Huveaune

Il s'agit d'un terroir de restanques plantées de vignes, de vergers et d'oliviers, autour de mas et de hameaux.

Des petits vallons et des buttes boisées de pins modèlent les avant-plans des versants du massif.

Ces espaces en balcon ménagent de belles perspectives sur la vallée.

L'habitat diffus progresse sur ces versants bien exposés.

(cf unité de paysage de la vallée de l'Huveaune).

Les sous-unités de paysage



Le vallon du Peynaou à Allauch



Le vallon de Mordeau à Plan-de-Cuques



Plan-de-Cuques depuis le chemin de Notre-Dame-des-Anges



Le secteur Nord du plateau de la Mûre

6. Les versants Ouest du Garlaban et le massif d'Allauch

Une masse compacte de collines calcaires assure la continuité avec l'amphithéâtre de l'adret de l'Etoile.

Épargnées par les incendies, les pinèdes, les chênaies et les garrigues forment l'écrin d'un petit parcellaire d'oliviers et d'arbres fruitiers. Les cabanons et un pavillonnaire diffus se répandent à l'approche de la ville.

7. Les terrasses de Château-Gombert et de Plan-de-Cuques

Sur les piémonts Sud du massif, l'ancien terroir d'oliviers, de vergers, de prés et de maraîchage, irrigué par le canal de Marseille, dessine une mosaïque de petites parcelles.

Aux franges de la ville, l'urbanisation s'intercale entre des lambeaux de parcellaire cultivé et des pinèdes.

La ville est là, avec le pôle technologique de Château-Gombert et les extensions résidentielles de Plan-de-Cuques.

8. Le plateau de la Mûre et ses versants

À l'Ouest du massif de l'Etoile, une couronne de plateaux précède le massif et assure la transition entre le bassin de Marseille et celui d'Aix-en-Provence.

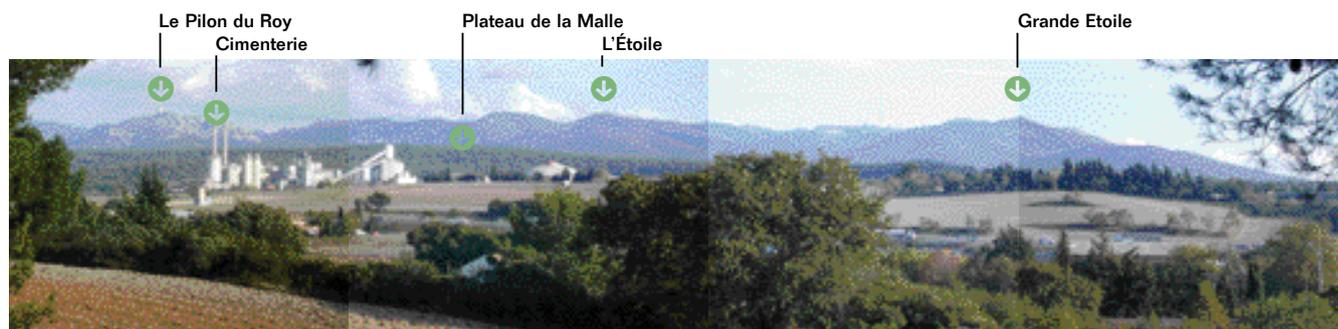
La garrigue rase, quelques bosquets de pins, des parcours à moutons et une topographie douce donnent sa tonalité au paysage.

Les versants ont été très tôt grignotés par l'industrie : les carrières alimentaient les fours à chaux dont quelques tours subsistent à Septèmes-les-Vallons.

La ville est proche. L'urbanisation et la garrigue s'interpénètrent.

Le site offre de larges belvédères aux magnifiques panoramas sur Marseille et sa rade.

Les sous-unités de paysage



Le plateau de la Malle vu depuis Plan-de-Campagne



Les collines des contreforts Nord à Simiane-Collongue



Cadolive est implanté sur un replat dominant la transition entre Etoile et Régagnas



Collines et plateaux entre Mimet et Gardanne

9. Les plateaux et les vallons des contreforts Nord

En prolongement du secteur précédent, les plans et les vallons en pied de pente de la chaîne centrale forment de larges espaces ouverts ponctués d'anciens domaines. Ils dominent la plaine de la Malle par la falaise de Sousquières. La carrière de La Malle a entaillé le vallon de Fréguyères de marches géantes. La cimenterie domine l'ubac.

10. Les contreforts nord, les terrasses entre Simiane-Collongue et Mimet

Au Nord du Pilon-du-Roy, une ligne de collines basses et boisées individualise autant de cuvettes et de plans cultivés. Ce paysage fermé, bucolique, reste à l'écart de l'agitation de la conurbation du pays d'Aix.

11. Les collines et les cuvettes entre Mimet et La Bouilladisse

Dépression tout autant que seuil, transition entre le massif du Régagnas et celui de l'Etoile, ces espaces participent en fait de ces deux unités.

Les petits reliefs boisés contrastent avec les replats et les cuvettes où la poussée de l'urbanisation pavillonnaire, des zones d'activités et l'importance de ce couloir de communication parcouru par l'A 52, ont produit une forte mutation paysagère.

12. Les contreforts Nord entre Gardanne et Gréasque

Ce vaste ensemble ouvert de collines boisées, de plans et de vallons, en avant-plan du massif, est surmonté par ses crêtes. Au contact avec le pays d'Aix et plus particulièrement avec le bassin de Gardanne, le paysage s'identifie principalement à partir des traces des activités minières. Une urbanisation diffuse s'étale à partir des centres urbains de Gréasque, de Belcodène et de Gardanne.

Les structures paysagères identitaires



Les falaises de crête, secteur Sud-Est du Garlaban

Un paysage géomorphologique puissant et contrasté

Le massif appartient à un système de chaînons anticlinaux orientés Est-Ouest séparant les bassins synclinaux d'Aix-en-Provence et de Marseille.

Les surrections, les failles, les écailles, les horsts et une forte érosion ont modelé un paysage minéral spectaculaire.

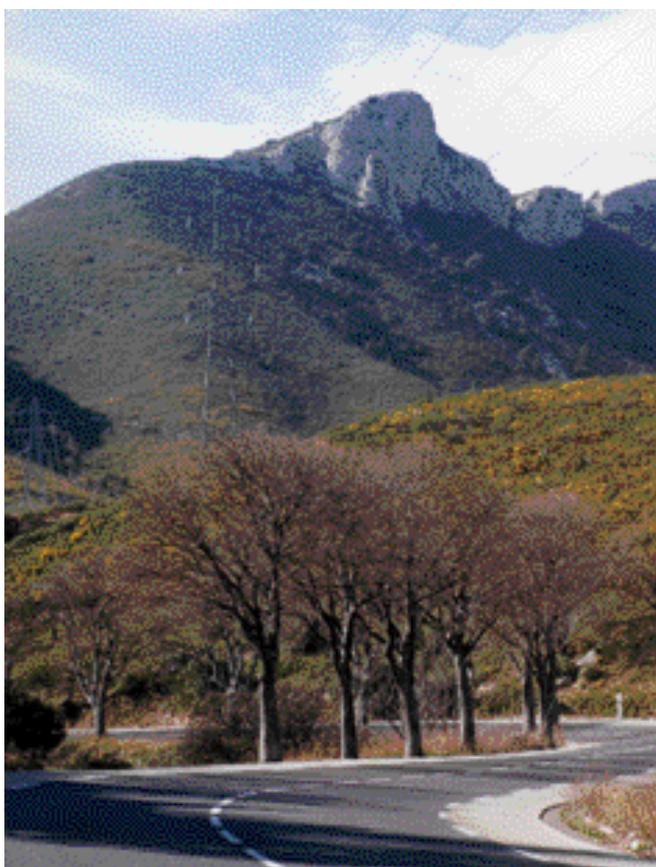
Les calcaires durs blancs et gris alternent avec les marnes et les calcaires tendres érodés, ce qui donne la physionomie déchiquetée des replats, des falaises et des pitons sommitaux.

Le paysage végétal spontané

Caractéristique des collines méditerranéennes sèches, une garrigue dense, épineuse, peu pénétrable à chênes kermès, à argeiras et à ulex couvre l'adret. De rares bosquets de pins d'Alep et de chênes verts ou blancs subsistent sur les versants.



Garrigue, pins et chênes épars, affleurements rocheux près du hameau du Terme



La RD 908 traverse l'Étoile : alignements de micocouliers près du hameau de Terme à Peypin

Les ubacs et les contreforts Nord conservent de belles pinèdes continues et des chênaies vertes et blanches. Un vaste moutonnement arborescent descend depuis les hauts versants au pied des falaises jusqu'aux villages en belvédère.

Un paysage agricole résiduel

Les terroirs subsistent en périphérie et ponctuellement au creux de quelques vallons ou sur les contreforts Nord : oliviers, vergers et parcours à moutons cèdent le pas à l'urbanisation diffuse pavillonnaire.

La couronne marseillaise avec son terroir irrigué par le canal semble mieux résister. Aux abords de Château-Gombert et d'Allauch, les serres, le maraîchage et les cultures de plein champ prospèrent encore dans un mélange subtil d'habitat, d'activités et d'ateliers.

Les oliviers persistent sur les restanques en pied de pente autour de la Treille et au-dessus de la vallée de l'Huveaune.

Outre les réseaux de restanques des anciens versants cultivés, encore fortement imprimés dans le paysage autour de l'Huveaune, les trames linéaires comprennent aussi les beaux alignements de feuillus qui accompagnent la RN 908 dans sa traversée du massif.



Ancien terroir du plan de Collet Redon à Peypin

Les structures paysagères identitaires



Le site du village perché de Mimet



Vestiges industriels à Septèmes-les-vallons

Le paysage bâti

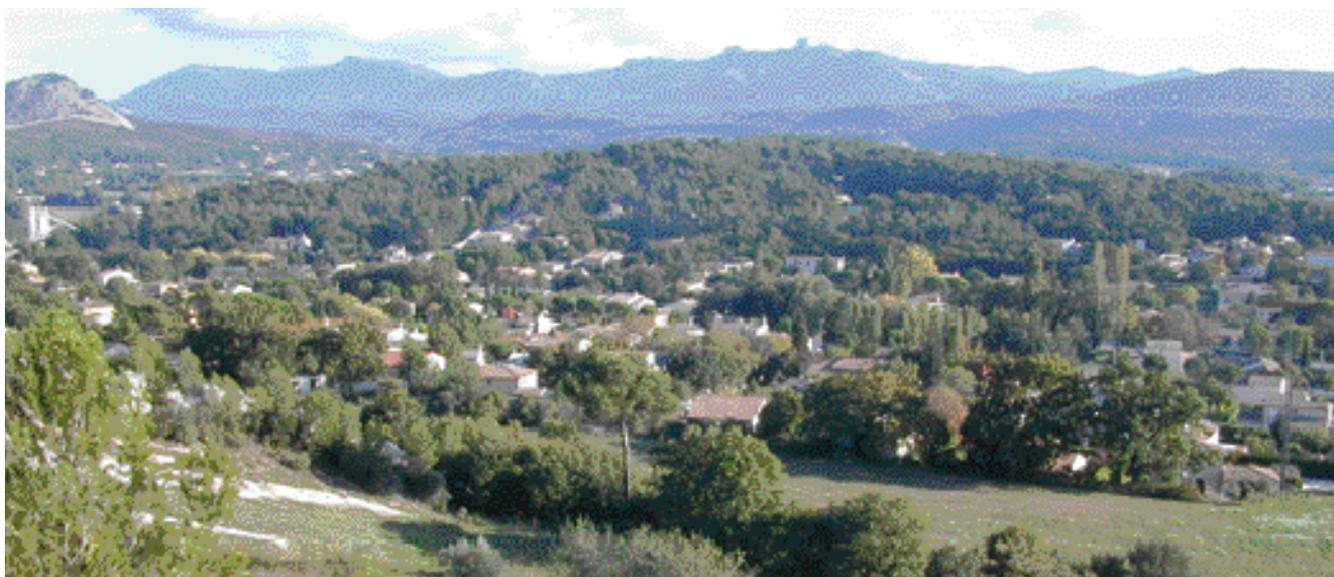
Dans le désert aride, peu pénétrable du cœur de l'unité, seule la RD 908 s'insinue entre le Garlaban et l'Étoile à la faveur d'une vallée tortueuse.

Au Nord, les villages de Peypin, de Cadolive, de Saint-Savournin, de Simiane-Collongue et de Mimet ont conservé le perchement en belvédère. Gréasque et les hameaux miniers de Biver forment une petite conurbation avec Gardanne. Ils sont précédés de zones commerciales et d'activités.

Au Nord-Est, le long de la RN 96, La Bouilladisse et La Destrousse se sont étendues sur l'ensemble de leur petit bassin.



Le quartier de la Bigotte à Septèmes-les-Vallons



Urbanisation diffuse en piémont du massif à Simiane-Collongue

Le paysage est banalisé par un tissu hétérogène de pavillonnaire, de lotissements, d'activités et de zones commerciales.

Au Sud et au Sud-Est, les villages anciens d'Allauch, de Plan-de-Cuques et de Château-Gombert sont rejoints par les extensions de Marseille, mais ils ont conservé une identité attrayante.

Le patrimoine bâti industriel est intéressant : les anciens fours à chaux et les vestiges d'architecture du XIX^{ème} siècle à Septèmes-les-Vallons, le bassin minier de Gardanne avec ses chevalements, ses terrils et ses cheminées sont autant d'éléments identitaires du paysage.

Les autoroutes qui désenclavent Marseille longent le massif. L'impact visuel des lignes THT qui traversent les reliefs du Nord au Sud est particulièrement important.

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

Les mutations du paysage

Les incendies fréquents ont bouleversé le paysage de l'adret de l'Etoile jusqu'au coeur du Garlaban, par exemple dans le vallon des Bellons.

Les extensions pavillonnaires se sont largement développées sur les plans et les versants.

Elles essaient dans les vallons et s'enfoncent dans le massif à Peypin vers La Rouvière et à Simiane-Collongue, sur le plan des Frères et vers le hameau des Putis, autour de La Bouilladisse et de La Destrousse.

Le tissu urbain récent est hétérogène : pavillonnaire isolé, lotissements, zones d'activités et commerciales constituent un paysage souvent banal.

Les activités industrielles et les carrières

De nombreuses carrières anciennes et des sites encore exploités impriment leur caractère au paysage autour de Septèmes-les-Vallons et sur l'adret dominant Marseille.

Sur les versants du plateau de la Mûre se sont développées les plus importantes carrières de granulats très présentes dans le paysage (Palama, Sainte-Marthe, les Ayalades). Sainte-Marthe est la seule encore en activité. Des opérations de réaménagement paysager sont engagées sur ces sites.

A Septèmes-les-Vallons, la vaste excavation en entonnoir de la carrière de La Malle entaille le vallon de Fréguières. Peu perçue de l'extérieur, si ce n'est du sommet de l'Etoile, elle se signale par la masse bâtie de la cimenterie attenante avec ses cheminées et sa coupole.

Le patrimoine bâti industriel tient une grande place dans le paysage.



La carrière de la Malle

Les sites et le patrimoine remarquables

1. Falaise et piémont de Sousquière à Siège : *géomorphologie, site pittoresque de grande richesse écologique.*
2. Crêtes sommitales et hauts versants de l'Etoile au Pilon-du-Roy et à la Tête-du-Grand-Puech : *paysage ruiniforme, belvédère, grande richesse écologique, sites archéologiques.*
3. Village perché de Mimet : *site en belvédère dominé par les falaises du Baou-Traouqua.*
4. Plan des Mérendiers aux Putis : *pittoresque paysage rural relictuel fermé au pied du Pilon-du-Roy.*
5. Village de Cadolive : *site pittoresque en belvédère.*
6. Site des gorges de Saint-Vincent à Pont-de-Joux : *ripisylve, ancien moulin et auberge, falaises, alignement de platanes le long de la route.*
7. Sites des terroirs en terrasses autour de Roquevaire : *paysage sculpté de restanques et cultures associées.*
8. Collines de Lascours : *paysage collinaire et terroirs caractéristiques.*
9. Versants du Garlaban : *sites pittoresques et identitaires majeurs de grand intérêt écologique (cf. les unités du bassin de Marseille et de la vallée de l'huveaune).*
10. Sites des villages des Camoins et de la Treille (cf. l'unité du bassin de Marseille).
11. Le vieux village d'Allauch en belvédère, le site des moulins et le cimetière : *site perché, panorama.*
12. Colline de la Salette : *espace majeur, coupure d'urbanisation, premier plan fermant l'espace, élément focal dominant directement la vallée à son articulation avec le bassin de Marseille (cf. unité du bassin de Marseille).*
13. Sites de L'Aumône, Camp-Major à Aubagne : *paysage de campagne, domaines (cf. l'unité de la vallée de l'huveaune).*
14. Les Bastides : *La Millière, La Buzine, Château Saint-Antoine, La Reynarde. (cf. les unités du bassin de Marseille et de la vallée de l'huveaune).*

Images d'évolutions du paysage 1998-2005



L'entrée de Biver, les chevalements des anciens puits de mine en mars 1998



Le même point de vue en août 2005

Les enjeux paysagers : la sensibilité et la dynamique du paysage

➔ Les facteurs de sensibilité pour les enjeux paysagers

Sensibilité visuelle

• Au Sud, le massif de l'Etoile-Garlaban domine le bassin de Marseille et la rade. Il appartient au paysage marseillais et au paysage littoral. Il en compose la limite visuelle, l'horizon Nord de la ville.

Au Nord, le massif domine le pays d'Aix, horizon face à la montagne Sainte-Victoire.

Cette situation en belvédère sur deux vastes bassins urbains induit une sensibilité visuelle exceptionnelle.

Les versants et les crêtes, les rebords des contreforts des premiers plans, les collines ou les plateaux intermédiaires ainsi que les piémonts au contact direct avec les espaces urbanisés présentent des enjeux majeurs en perception visuelle.

Les routes en belvédère et les villages perchés de l'ubac, les cols franchis par les pistes forestières et les chemins de randonnée offrent de somptueux panoramas vers le Sud avec Marseille et la mer et vers le Nord en direction d'Aix-en-Provence et de la Sainte-Victoire.

Des liens de covisibilité multiples affirment l'importance paysagère de cette grande structure topographique.

Ainsi, le coeur du massif est d'une sensibilité majeure par rapport à l'implantation d'éoliennes.

Les contreforts et les piémonts sont de sensibilité très forte.

Sensibilité écologique

Le massif de l'Etoile-Garlaban présente un intérêt écologique exceptionnel et une grande sensibilité aux incendies.

Composition paysagère

Garrigue, pinèdes et chênaies, terroirs de restanques et petits bassins contrastent avec la ville proche et constituent une coupure topographique et végétale entre les zones urbanisées.

Les pressions sur ces espaces sont multiples.

Ils sont considérés comme des espaces "consommables" car à l'écart des sites habités et aisément accessibles. Certaines activités nuisantes s'y implantent donc : carrières, décharges, lignes THT.

Ces espaces naturels jouissent d'un attrait pour un habitat pavillonnaire.

Ce sont des lieux de loisirs, de chasse et de promenade.

En particulier, le Garlaban et le piémont de la Treille font référence à l'oeuvre de Marcel Pagnol.

L'attractivité qui en découle n'est pas étrangère au risque de surfréquentation ni sans conséquence sur la pérennité de ces espaces fragiles.

Les sites et les monuments protégés

La protection des monuments historiques, loi de 1913

- Allauch :
- château de Fontvieille, monument inscrit,
- église Saint-Sébastien, monument inscrit,
- chapelle Notre-Dame-de-Beauvois et vestiges du château, monuments inscrits,
- campagne Vallombert, monument inscrit.
- Fuveau :
- chapelle Saint-Michel, monument inscrit.
- Gréasque :
- puits Hély d'Oisel, monument inscrit.
- Mimet :
- oppidum de la Tête de l'Ost, monument inscrit.
- Peypin :
- château de Valdonne, monument inscrit.
- Roquevaire :
- chapelle Saint-Vincent, monument classé.
- Septèmes-les-Vallons :
- oppidum des Mayans, monument classé

La protection des sites et des paysages, loi de 1930

- Allauch :
- la Butte des Moulins, site inscrit,
- allée et château de Montespain et abords, pin géant, site inscrit.

Les enjeux paysagers et les orientations

Typologie des enjeux prioritaires légende de la carte



→ **Limite de l'unité de paysage**

Maintien de la qualité paysagère et des structures identitaires

→ **Sites remarquables :**

1. Falaise et piémont de Sousquièrre à Siège
2. Crêtes sommitales et hauts versants de l'Etoile au Pilon-du-Roy et à la Tête du Grand-Puech
3. Village perché de Mimet
4. Plan des Mérendiers aux Putis
5. Village de Cadolive
6. Site des gorges de Saint-Vincent à Pont-de-Joux
7. Sites des terroirs en terrasses autour de Roquevaire
8. Collines de Lascours
9. Versants du Garlaban (cf. les unités du bassin de Marseille et de la vallée de l'huveaune)
10. Sites des villages des Camoins et de la Treille (cf. l'unité du bassin de Marseille)
11. Le vieux village d'Allauch en belvédère, le site des moulins et le cimetière.
12. Colline de la Salette (cf. unité du bassin de Marseille)
13. Sites de L'Aumône, Camp-Major à Aubagne (cf. l'unité de la vallée de l'huveaune)
14. Les Bastides : La Millière, La Buzine, Château Saint-Antoine, La Reynarde. (cf. les unités du bassin de Marseille et de la vallée de l'huveaune)
15. Château-Gombert



→ **Village remarquable**



→ **Châteaux, monuments remarquables**



→ **Canal de Marseille**



→ **Secteurs à enjeux paysagers prioritaires**

- Le plateau de la Mûre
- Les vallons et versants encadrant Peypin, Cadolive, Saint-Savournin, Mimet, Simiane-Collongue
- Les premiers plans des reliefs entre Château-Gombert et Allauch et les piémonts de la vallée de l'huveaune

Préservation de la qualité de la perception visuelle

→ **Maintien des perspectives majeures, Point de vue remarquable**



→ **Route en belvédère ou maintien de la qualité des grands panoramas**



Valorisation, requalification paysagère

→ **Résorption des points noirs paysagers**



→ **Contrôle de la dispersion du bâti**



→ **Franges et transitions de l'urbanisation avec ses abords ruraux ou naturels**



→ **Entrée de village, abords routiers, zone d'activités**



CARTE

Les orientations pour la préservation de l'identité paysagère

Les évolutions prévisibles sont directement liées aux politiques engagées ou à engager dans l'Aire Métropolitaine Marseillaise, en particulier :

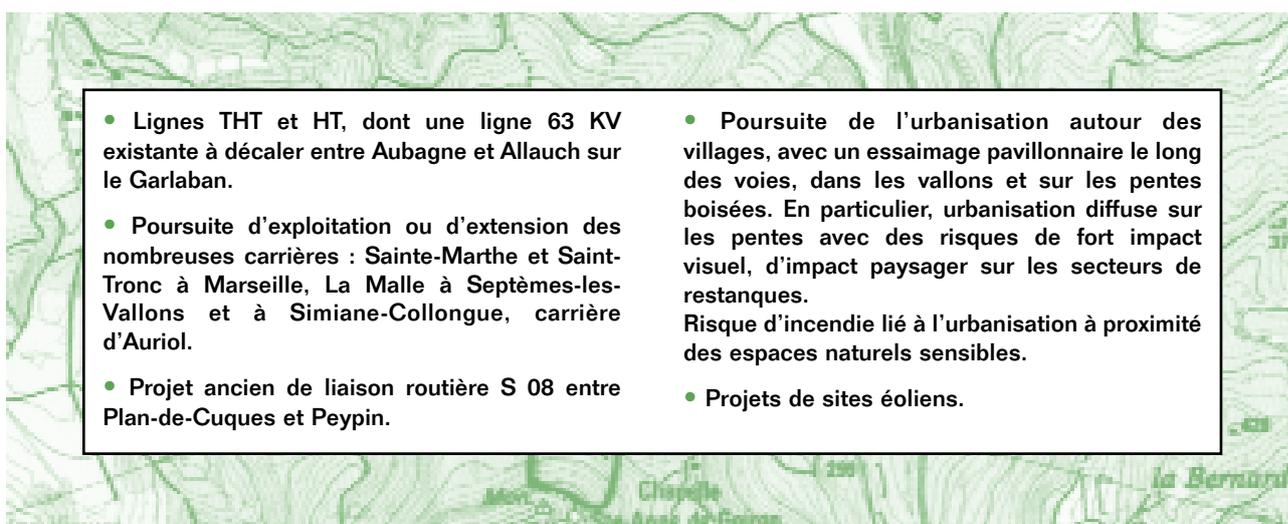
- une politique patrimoniale de préservation des sites naturels les plus sensibles avec les acquisitions foncières nécessaires :
 - par les collectivités : commune, département,
 - par le Conservatoire du Littoral dans le cas du plateau de la Mûre.
- la protection des paysages des premiers versants de la couronne des reliefs :
 - collines d'Allauch,
 - versants de Plan-de-Cuques, de Château-Gombert, du plateau de la Mûre.
- le maintien de l'agriculture relictuelle dans les secteurs irrigués entre Sainte-Marthe et Château-Gombert et entre Plan-de-Cuques et Allauch.
- le maintien de la trame verte liée à l'eau :
 - canal de Marseille,
 - ripisylves de l'Huveaune, des Aygalades et du Jarret.
- La maîtrise des impacts liés aux carrières et aux décharges :
 - préconisations paysagères pour l'exploitation et le réaménagement,
 - projets de réaffectation,
 - réhabilitation des sites les plus problématiques,
 - réaménagement systématique des carrières fermées,
 - mise en dépôt de déchets inertes dans les sites à réhabiliter en vue du comblement des excavations et du remodelage,
 - mise aux normes des voies d'accès.

- Les risques d'incendie :
 - identification des sites particulièrement sensibles
 - et des zones à risque majeur de départ de feu,
 - gestion des propriétés communales, surveillance
 - PIDAF sur les massifs.
- La résorption de secteurs dégradés par les incendies :
 - reconquête paysagère du massif de l'Etoile-Garlaban depuis les crêtes jusqu'au canal de Marseille,
 - reboisement sur les plateaux incendiés, avec la restitution d'un paysage forestier,
 - développement de secteurs de restanques remises en culture comme coupure et pour la restitution d'un paysage vivant,
 - projet de réhabilitation des secteurs incendiés sur 4000 ha par la DDAF et l'ONF.
- Le maintien des paysages de terrasses sur le Garlaban :
 - projet Proterra Européen et FGER
 - maintien ou restitution d'une agriculture adaptée (câprier, vigne, olivier).

La Loi Littoral implique la protection des paysages remarquables formant les arrières-plans paysagers de la rade :

- adret du massif de l'Etoile et du Garlaban,
- versants et plateau de la Mûre.

Les politiques d'aménagement et les projets marquants dans le paysage, connus en 2005



- Lignes THT et HT, dont une ligne 63 KV existante à décaler entre Aubagne et Allauch sur le Garlaban.
- Poursuite d'exploitation ou d'extension des nombreuses carrières : Sainte-Marthe et Saint-Tronc à Marseille, La Malle à Septèmes-les-Vallons et à Simiane-Collongue, carrière d'Auriol.
- Projet ancien de liaison routière S 08 entre Plan-de-Cuques et Peypin.

- Poursuite de l'urbanisation autour des villages, avec un essaimage pavillonnaire le long des voies, dans les vallons et sur les pentes boisées. En particulier, urbanisation diffuse sur les pentes avec des risques de fort impact visuel, d'impact paysager sur les secteurs de restanques. Risque d'incendie lié à l'urbanisation à proximité des espaces naturels sensibles.
- Projets de sites éoliens.